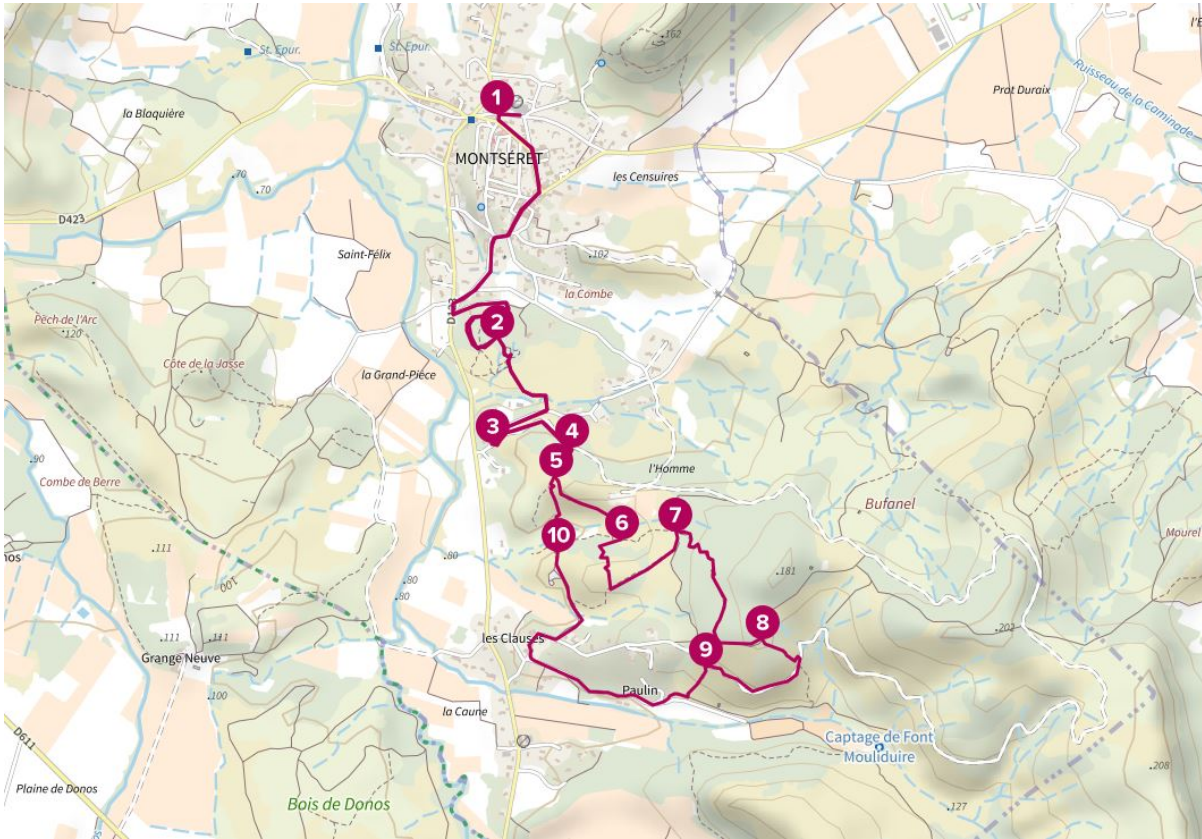


## NATURE ET LEGENDES



### Infos Pratiques

<b>Distance</b>	8,1 km
<b>Durée (moyenne)</b>	02h30
<b>Niveau</b>	Moyen
<b>Dénivelé</b>	194 m D+
<b>Départ</b>	MONTSERET
<b>Typologie</b>	boucle
<b>Balisage</b>	Jaune PR

## Votre itinéraire

**Étape 1** - Suivre la rue du Passolis, l'avenue des Platanes, la rue du Musée, la rampe des Corbières en direction des Clauses. Sur la D123, prendre la rue du Pech de Gaubert puis la direction du relais éolien wifi.

Point de vue sur le pic Saint Victor et les Corbières.

**Étape 2** - Descendre par une sente à droite ( ! balisage) dans la garrigue et traverser le lit d'un ruisseau puis emprunter la rue des Genêts vers la droite sur environ 30m.

**Étape 3** - Grimper le talus à gauche et monter sur la piste DFCI sur 200 mètres. A voir : un genévrier cade étonnant de forme conique.

**Étape 4** - Prendre à droite le sentier qui monte vers le « Pin du Catala », contourner le bosquet de pins sur votre droite et suivre le sentier quelques mètres.

**Étape 5** - Grimper par une coulée suivie d'un chemin sur votre gauche. Un point de vue s'offre bientôt à votre regard. Suivre ce sentier en pleine garrigue, et descendre dans le lit du ruisseau pour rejoindre un grand pin.

**Étape 6** - Prendre à droite et monter dans un bois de pins pour rejoindre et traverser un grand replat. Prendre le chemin vers la gauche.

**Étape 7** - Obliquer sur un sentier qui démarre dans le talus à droite. Il monte et traverse la plantation de pins. Prendre pied sur la piste forestière et la remonter sur 150m.

**Étape 8** - Descendre par une sente sur la droite pour retrouver la piste forestière en-dessous. La suivre vers la droite sur environ 350m.

**Étape 9** - Plonger dans le talus à gauche. Le sentier rejoint le chemin de la Source. Continuer à droite en direction du village des Clauses. Par la rue du Romarin, rejoindre la rue du Pech de la Garrigue et la remonter vers la droite. Après la Miellerie des Clauses, tourner sur le chemin à gauche.

**Étape 10** - Environ 350 mètres plus loin, trouver un sentier au niveau d'un terrain plat sur la gauche. Descendre et traverser le ruisseau, remonter jusqu'à un olivier, prendre à droite et passer devant une petite mare. Continuer vers le nord, par le sentier au-dessus jusqu'à rejoindre le chemin de l'aller.

## Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits.

Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région.

En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets.

Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !